

3. Déterminer des liens critiques et des éléments éventuels d'un programme d'action, notamment l'examen des liens entre le changement climatique et des questions telles que les pressions démographiques, le développement économique international, la pauvreté, la qualité du milieu de vie, la santé, la situation des femmes et des enfants, les groupes vulnérables, le contexte économique international et la sécurité de l'alimentation.

4. Encourager le PrepCom de la CNUED à procéder avec diligence à ses travaux concernant la politique et d'autres moyens de réponse (objectifs multisectoriels) tels que le développement de capacité, le développement, la coopération et le transfert technologiques, les mesures normatives, la politiques et les instruments économiques, l'information, le suivi et la collecte de données et les ressources financières, afin que les résultats de ces délibérations puissent être soumis à la CCCC, au CIN et à d'autres organismes de négociation.

5. Encourager la discussion au sujet des moyens efficaces de renforcer la coopération dans les programmes régionaux et internationaux de recherche, de développement et de démonstration (par ex., par le Programme climatique mondial), notamment par un appui à des programmes nationaux-régionaux intégrés comportant les orientations suivantes :
 - réduire les incertitudes associées au changement climatique, en abordant dans un contexte régional les conséquences environnementales, sociales (notamment les préoccupations de santé humaine) et économiques (coûts et avantages) du changement climatique;
 - accroître la faculté d'adaptation de secteurs clés dépendant du climat (par ex., agriculture et forêts);
 - améliorer la communication des résultats d'activités régionales et internationales de recherche et développement, par des programmes dirigés nationaux, régionaux et internationaux d'éducation et d'information, et
 - déterminer les coûts et avantages sociaux, économiques et environnementaux des options de réponse.

6. Encourager la discussion au sujet des besoins et mécanismes en vue d'établir des capacités régionales et mondiales polyvalentes de suivi et d'évaluation de variables économiques, sociales, physiques et biologiques, entre autres, afin d'évaluer la situation du climat régional et mondial, ses variations et tendances et les réactions d'écosystèmes gérés et non gérés (y compris des zones protégées) et de régimes socio-économiques connexes.